

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 27 janvier 2026

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 02 février 2026

### ATTRACTIVITÉ - VENTE D'UN TERRAIN DE 1 913 M<sup>2</sup> ENVIRON SITUÉ AU LIEUDIT "FIEF DE L'ÂNE" (AIFRES) À LA SNC LIDL (PROROGATION DES DÉLIBÉRATIONS DU 24 JUIN 2024 ET DU 10 NOVEMBRE 2025)

#### Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY pouvoir à Sophie BOUTRIT, Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Nicolas ROBIN, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Mélina TACHE pouvoir à Lydia ZANATTA, Valérie VOLLAND pouvoir à Anne-Lydie LARRIBAU.

#### Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Alain CANTEAU, Thierry DEVAUTOUR, Richard PAILLOUX.

#### Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Gérard EPOULET.

**Président de séance :** Jérôme BALOGÉ

**Secrétaire de séance :** Sonia LUSSIEZ

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 2 FÉVRIER 2026**

#### **ATTRACTIVITÉ - VENTE D'UN TERRAIN DE 1 913 M<sup>2</sup> ENVIRON SITUÉ AU LIEUDIT "FIEF DE L'ÂNE" (AIFFRES) À LA SNC LIDL (PROROGATION DES DÉLIBÉRATIONS DU 24 JUIN 2024 ET DU 10 NOVEMBRE 2025)**

Monsieur **Gérard LEFEVRE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération du 24 juin 2024 par laquelle le Conseil d'Agglomération a décidé de céder à la SNC LIDL, représentée par Monsieur Arnaud VAUTRIN, un terrain de 1 913 m<sup>2</sup>, situé au lieu-dit « Fief de l'Ane" (Aiffres), au prix de 70,00 € HT/m<sup>2</sup>, à la condition que la transaction soit formalisée dans les 12 mois par la signature d'un acte authentique de vente ;

Vu la délibération du 10 novembre 2025 par laquelle le Conseil d'Agglomération a décidé de proroger la date de signature d'un acte authentique de vente au 31 décembre 2025 ;

Considérant que la signature entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la SNC LIDL n'a pas pu intervenir dans les délais impartis ;

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Confirme la vente à la SNC LIDL, représentée par Monsieur Arnaud VAUTRIN, ou à toute société désignée pour réaliser l'opération, d'un terrain de 1 913 m<sup>2</sup>, situé à Aiffres, au lieu-dit « Fief de l'Ane" (Aiffres), selon les modalités de cession initiales : les sommes résultant de cette vente, estimées à 133 910 € H.T., seront versées en recettes au Budget principal ;
- Prolonge le délai de signature de l'acte authentique de vente jusqu'au 30 juin 2026 ;
- Précise que les autres mentions des délibérations du 24 juin 2024 et du 10 novembre 2025, non contraires, restent applicables ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Sonia LUSSIEZ**

**Gérard LEFEVRE**

**Secrétaire de séance**

**Vice-Président Délégué**